

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TGS France Avocats annonce son rapprochement avec le cabinet REFERENS et renforce son offre en contentieux

Avril 2026

TGS France Avocats, cabinet d'avocats pluridisciplinaire en droit des affaires, annonce son rapprochement avec le cabinet REFERENS, implanté à Tours et à Blois.

Cette opération s'inscrit dans une dynamique de développement et de structuration de l'offre juridique et judiciaire du cabinet, pensée pour favoriser les synergies métiers et réaffirme la volonté de TGS France Avocats de renforcer son ancrage en Centre-Val de Loire.

UN RAPPROCHEMENT STRUCTURANT POUR RENFORCER L'OFFRE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DU CABINET

Créé en 1991, le cabinet d'avocats REFERENS compte 15 membres, dont 3 associés. Il est historiquement orienté en contentieux et intervient dans de nombreux domaines : droit commercial, droit du travail, droit immobilier, droit rural, droit bancaire, droit pénal et droit de patrimonial de la famille. Il accompagne depuis plus de 30 ans une clientèle diversifiée, dont des entreprises, des institutions, des agriculteurs et des particuliers.

REFERENS a été co-fondé par Laurent Laloum Alkan, avocat inscrit au barreau de Blois, ainsi que Michel Arnoult, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Tours, spécialiste en droit rural. Gaylord Gaillard est également avocat associé, depuis le 1^{er} janvier 2025. Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Tours, il participe activement à cette nouvelle dynamique. Il travaille notamment en lien avec Lise Pinault, avocate associée chez TGS France Avocats inscrite au barreau de Tours, aux côtés de Laurence Vernay, dirigeante de TGS France Avocats. Lise intervient en droit des sociétés notamment dans les opérations de restructuration et transmission d'entreprises et dans le secteur de l'innovation.

L'expertise reconnue de REFERENS vient aujourd'hui renforcer l'offre contentieuse de TGS France Avocats permettant désormais de développer une offre intégrée et complète, combinant conseil, rédaction d'actes et gestion des contentieux.

UNE CONVERGENCE FONDÉE SUR DES VALEURS COMMUNES

Ce rapprochement est né d'une volonté partagée de construire un projet durable, fondé sur une vision commune du métier d'avocat. Après un an d'échanges, les équipes ont constaté une forte convergence de leurs expertises et de leurs modes de fonctionnement.



“Il s’agissait pour nous de transmettre et de pérenniser le fruit de plus de 30 ans de travail, tout en sécurisant l’avenir de nos équipes et en ouvrant de nouvelles perspectives de développement” souligne Michel Arnoult.

Cette dynamique se traduit par **une organisation pérenne, avec le maintien des implantations à Tours et à Blois**, et une collaboration renforcée entre les équipes, favorisant les synergies et l’élargissement de l’offre.



“Ce rapprochement ouvre de nouvelles perspectives d’évolution, tant pour le cabinet que pour les équipes. Il nous permet de nous projeter dans des projets plus ambitieux et de renforcer notre positionnement sur des expertises clés. C’est une dynamique particulièrement stimulante”, déclare Gaylord Gaillard.

Très bien accueillie en interne comme par les clients, **cette opération permet désormais de proposer un accompagnement alliant expertise en contentieux et en conseil.**

“Ce rapprochement marque une nouvelle étape pour REFERENS. En associant notre expertise en contentieux à l’approche en conseil de TGS France Avocats, nous sommes désormais en mesure d’accompagner nos clients de manière plus globale et fluide. C’est une opportunité forte pour élargir notre champ d’intervention”, explique Laurent Laloum Alkan.



DES AMBITIONS DE DÉVELOPPEMENT À L’ÉCHELLE DU GROUPE

À moyen terme, **l’ambition est de déployer l’expertise en contentieux de REFERENS à l’échelle de TGS France Avocats**, sur l’ensemble de ses territoires d’implantation, et de renforcer les secteurs d’intervention proposés aux clients.

“Nous sommes très enthousiastes à l’idée de cette nouvelle étape. La complémentarité de nos expertises et la qualité des relations humaines nous rendent particulièrement confiants dans la réussite de ce projet, qui pose les jalons d’un accompagnement global à forte valeur pour nos clients, du conseil juridique au contentieux”, concluent Lise Pinault, avocate associée chez TGS France Avocats et Laurence Vernay, dirigeante de TGS France Avocats.



À propos de TGS France Avocats

TGS France Avocats, c’est un cabinet d’avocats pluridisciplinaire spécialiste des PME/PMO, créateur de sécurité, d’innovation et de valeur dans un monde juridique en mouvement. Avec ses 21 bureaux répartis en France, il réunit les compétences d’environ 170 collaborateurs, dont 100 avocats et juristes. TGS France Avocats est également membre du Groupe TGS France et du réseau international TGS qui regroupent des équipes pluridisciplinaires. En étroite collaboration avec des auditeurs, experts-comptables, consultants, gestionnaires de patrimoine, experts informatiques, le Cabinet apporte aux clients des réponses globales à leurs enjeux de croissance, de transformation, d’innovation et de transmission.

En savoir plus : <https://www.tgs-avocats.fr>

Contacts presse

Agence GIESBERT & MANDIN – GROUPE INTELLIGIBLE
Morgane MEYER • 06 16 46 13 29 • m.meyer@giesbert-mandin.fr
Léa VILLOT • 06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr